



Assurance

Habitation et Auto

Résumé des couvertures, franchises et rabais - Habitation

DONNÉES FONDAMENTALES SUR TD ASSURANCE HABITATION ET AUTO

Résumé des couvertures, franchises et rabais - Habitation

TD Assurance Habitation et Auto vous offre un éventail de garanties et de franchises, ainsi que de nombreuses possibilités de rabais.

L'assurance habitation n'est pas obligatoire. Cependant, si vous avez contracté un prêt hypothécaire, votre institution financière pourrait exiger que votre maison soit assurée. De plus, il est toujours dans votre intérêt de protéger vos actifs adéquatement. Voilà pourquoi nous vous offrons de nombreux choix de garanties pour couvrir votre propriété et vos biens personnels.

Les garanties offertes sont assorties d'une franchise. En assurance habitation, les franchises vont de 200 \$ à 5 000 \$, sous réserve de certaines conditions. Votre prime d'assurance variera selon la franchise choisie. À titre d'exemple, la prime annuelle d'un assuré diminuera s'il opte pour une franchise de 1 000 \$, parce qu'il assumera une plus grande part des frais en cas de sinistre. Il est ainsi récompensé de son choix.

Nos polices d'assurance pourraient également vous faire bénéficier de nombreux rabais. Ainsi, vous pourriez avoir droit à un rabais si vous avez fait installer des systèmes d'alarme incendie et antivol approuvés. Des rabais sont également consentis pour les maisons de construction récente, l'absence de sinistre et le fait d'assurer à la fois votre maison et vos automobiles avec nous.

L'équipe de TD Assurance Habitation et Auto s'efforce de vous présenter la meilleure garantie possible ; celle qui répondra le mieux à vos besoins et qui est offerte à des tarifs concurrentiels. Voilà pourquoi nous vous invitons à communiquer avec nous pour vous renseigner au sujet d'une nouvelle police ou pour passer en revue votre police actuelle. Vous pourrez ainsi vous assurer que les garanties optionnelles et les franchises choisies répondent encore à vos besoins, et que vous bénéficiez de tous les rabais auxquels vous avez droit.

Pour passer en revue toutes vos garanties optionnelles, vos choix de franchises et les rabais qui vous sont offerts, veuillez communiquer avec notre centre de service à la clientèle. Nos analystes compétents demeurent à votre disposition pour vous aider à combler tous vos besoins d'assurance des particuliers.

(Certaines conditions d'admissibilité s'appliquent à quelques garanties, franchises et rabais.)